

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20251105-DCM2025-51-DE
Date de télétransmission : 13/11/2025
Date de réception préfecture : 13/11/2025

Date de la convocation : **Séance 5 novembre 2025**
30/10/2025

Date d'affichage :
30/10/2025

Nombre de conseillers :
Elus : 19
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de novembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, GUERARD Roland, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, CABART Ludovic (pouvoir donné à TRAVERS Rémy), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LARONCHE Ludovic (pouvoir donné à MOREL Sophie), LE BIGOT Elodie, POREE Thierry (pouvoir donné à MARDOC François), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à COSTARD Charlotte)

Secrétaire de séance : MOREL Sophie

Délibération n°2025-51 : Mise en vente du tracteur tondeuse – Décision de ne pas autoriser la vente

La commune dispose d'un tracteur tondeuse encore en bon état, mais qui n'est plus utilisé depuis l'externalisation de l'entretien des espaces verts. Les agents techniques ont proposé de le mettre en vente.

Cette proposition a été validée par la commission travaux lors de sa réunion du 13 octobre dernier. Cependant, la commission finances, réunie le 4 novembre 2025, a émis un avis défavorable à cette vente, estimant qu'il reviendra à la prochaine mandature de décider de sa conservation ou de sa mise en vente.

L'assemblée, à l'unanimité :

- N'AUTORISE PAS la mise en vente de ce tracteur tondeuse.

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 5 novembre 2025.

La secrétaire de séance,
MOREL Sophie



Le Maire,
DENIS Daniel

